

Direction des déchets ménagers

PRESENTATION

La direction des déchets ménagers assure la mise en oeuvre de la politique publique de gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la collectivité.

Au sein de l'équipe transfert et transport des déchets ménagers, vous assurez les différentes tâches liées au poste, et vous participez au bon fonctionnement des différents services du Vallon D'Arty.

MISSIONS

Conduit, manoeuvre et assure l'entretien courant d'engins spécifiques de chargement et véhicules poids lourds destinés à réaliser tous les niveaux de transport, transfert et chargement des déchets ménagers.

Activités du poste :

- Conduire un véhicule
- Contrôler, entretenir et suivre la maintenance du véhicule et engins
- Manoeuvrer un engin
- Nettoyer les voies, espaces publics et/ou ouvrages d'art
- Trier et évacuer les déchets courants y compris sur les espaces extérieurs
- Conduire et manoeuvrer un véhicule poids lourd sur la voie publique, et mettre en oeuvre des outils propres à la spécialisation du véhicule

Contraintes particulières :

- Travail sur site ICPE
- Chargement en zone de circulation : assiduité et concentration
- Contact avec les déchets
- Travail le samedi

PROFIL

Compétences requises :

- Connaissances dans le domaine technique du secteur
- Mettre en place, sécuriser et contrôler l'application des procédures
- Règlementation en matière d'hygiène, sécurité et conditions de travail
- Règlementation et code de la route
- Repérer les dysfonctionnements et les signaler
- Rigueur
- Polyvalence
- Ponctualité
- Autonomie

Ce poste nécessite un CACES 2,4,9; la formation AIPR opérateur et l'habilitation électrique H0-B0 ainsi que le permis poids lourds seraient appréciés. Il pourra lui être demandé ponctuellement de travailler les samedis (rattrapage par la collecte des déchets ménagers des jours fériés)

CONDITIONS STATUTAIRES

Peuvent candidater :

- Les agents titulaires relevant des grades de : Adjoint technique principal 2ème classe et 1ère classe
- Les lauréats de ces concours
- Les agents non fonctionnaires sous réserve de justifier des compétences et expériences requises (CDD de 1 an à 3 ans)

RENSEIGNEMENTS

Auprès de Madame Céline MARTINEZ au 05.49.78.77.97

Test et jury prévu semaine 27 ou 28

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le **27/06/2021** en mentionnant la référence **2021 C20** sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président

Par mail, à candidature.rh@agglo-niort.fr

ou

Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais

Service des Ressources Humaines

140 rue des Equarts

CS 28770 - 79027 NIORT

A Niort, le 28/05/2021.

Pour Monsieur le Président,
Jérôme Baloge,
Par délégation,
Le Directeur Général des services
techniques,

Erick Veyrie